

Les leçons de Béziers.

Article rédigé par *François Billot de Lochner*, le 03 juin 2016

Robert Ménard, l'emblématique maire de Béziers, avait fait un pari qui pouvait sembler fou : réunir pendant trois jours des représentants de la société civile, de toutes tendances de droite, afin d'élaborer une sorte de charte d'une cinquantaine de mesures essentielles au redressement de la France.

L'initiative nous semblait d'autant plus opportune qu'elle complétait le travail que nous menons actuellement autour du *Manifeste de la dernière chance* que nous avons publié il y a quelques semaines. Celui-ci a pour objectif de faire adopter par les candidats à l'élection présidentielle de 2017 le plus grand nombre des 20 mesures qu'il contient, fondamentales pour le redressement de notre pays.

Les dix tables rondes qui se sont tenues à Béziers, regroupant au total près de 2000 congressistes, ont permis de faire émerger 51 mesures déterminantes, plébiscitées lors de la réunion plénière qui s'est tenue le dernier jour de ces rencontres.

Il est intéressant de noter la quasi unanimité des votes pour chacune des mesures proposées, alors que l'assemblée plénière était composée de sympathisants des Républicains comme du Front National, du Parti Chrétien Démocrate comme du SIEL ou de Debout la France. Preuve a donc été faite qu'il existe un véritable consensus autour de réformes fondamentales, quelle que soit l'attirance des uns et des autres pour tel ou tel parti. La classe politique serait bien avisée d'en tirer les conséquences qui s'imposent.

Nous avons d'autre part noté que les mesures adoptées sont globalement en pleine cohérence avec celles que nous proposons dans notre Manifeste : nous sommes donc confortés dans l'action que nous menons actuellement auprès des candidats à la primaire des Républicains et à l'élection présidentielle de 2017, puisque, d'une certaine façon, nos mesures ont été plébiscitées à Béziers.

Enfin, la mesure qui a été ovationnée et qui a recueilli l'unanimité des participants concerne l'abrogation de la loi Taubira. Robert Ménard avait à peine édictée le mot « abrogation » que l'assemblée tout entière manifestait avec force et enthousiasme son soutien à cette proposition. Il semble donc clair que l'abrogation de cette funeste loi constituera un marqueur décisif pour l'élection du futur président de la République. Là encore, les candidats à la présidentielle, comme tous ceux qui seraient tentés, par conviction ou par opportunisme, d'abandonner ce combat majeur, seraient bien avisés de tirer toutes les conséquences qui s'imposent de cet état de fait.

François Billot de Lochner

Président de la Fondation de Service politique,

de Liberté politique et de France Audace.